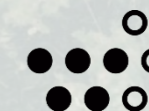


Zones fonctionnelles transfrontalières Luxembourg-Wallonie Nord et Sud  
**Atelier de gouvernance**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Énergie et de  
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement  
du territoire



Wallonie - Bruxelles  
International.be

# Zones fonctionnelles transfrontalières Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

## Début : 8h30

- Introduction de la maîtrise d'ouvrage
- Présentation des objectifs de l'atelier et des stratégies
- Questions/réponses

## Pause vers 10h30

- Présentation des modèles de gouvernance
- Discussion sur les modèles de gouvernance
- Conclusion et fin de l'atelier

## Fin prévue vers 12h30



Zones fonctionnelles transfrontalières  
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

# **Introduction de la maîtrise d'ouvrage**

Zones fonctionnelles transfrontalières  
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

# Présentation des stratégies transfrontalières

## Principes

### » Stratégie fondée sur :

- les entretiens
- le diagnostic
- l'atelier régional

### » Documents de stratégies distincts :

- Un document de stratégie pour la ZFT Nord
- Un document de stratégie pour la ZFT Sud

### » Stratégie basée sur les six thématiques prioritaires :

- Développement urbain
- Services et équipements publics
- Mobilité
- Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
- Economie régionale, locale et circulaire
- Tourisme

### » Stratégie développée en :

- Axes stratégiques
- Axes opérationnels
- Champs d'action
- Idées de projet



Stratégies transfrontalières

# Développement urbain

## Développement urbain

### 2 axes stratégiques :

#### » **Tendre vers le zéro artificialisation nette**

- Développer les pôles urbains et les principales centralités villageoises
- Renforcer la rénovation urbaine
- Renforcer la coopération énergétique transfrontalière
- Maintenir et valoriser les zones vertes et préserver les bassins versant des barrages d'une urbanisation trop conséquente (ZFT Nord)

#### » **Valoriser et renforcer la construction durable**

- Recourir à des matériaux de construction locaux
- Promouvoir des formes d'urbanisation denses et mixtes
- Rénover le bâti existant
- Valoriser les savoirs et connaissances locaux



## Tendre vers le zéro artificialisation nette

### ○ Développer les pôles urbains et les principales centralités villageoises

- » Concentrer l'habitat, le commerce et les services et favoriser la multifonctionnalité dans les pôles urbains et dans les principaux villages, surtout ceux dotés d'une gare.

*Pôles identifiés ZFT Nord : Bastogne, Wiltz, Redange, Libramont et secondairement Neufchâteau, Habay et Marbehan. Pôles identifiés ZFT Sud : Arlon, Steinfort et secondairement Virton et Pétange.*

- » Tendre vers la ville/village des 15/10 minutes surtout pour les pôles urbains et dans les principaux villages.

*Pôles identifiés ZFT Nord : Bastogne, Wiltz, Redange, Libramont et secondairement Neufchâteau.*

*Pôles identifiés ZFT Sud : Arlon, Steinfort et secondairement Virton et Pétange.*

### ○ Renforcer la rénovation urbaine

- » Revaloriser les bâtiments abandonnés
- » Répondre aux besoins croissants en petits logements via la subdivision de logements unifamiliaux et des opérations de démolition-reconstruction là où les niveaux de prix du marché immobilier le permettent.
- » Recycler les friches notamment celles localisées le long des axes ferroviaires.

### ○ Maintenir et valoriser les zones vertes + préserver les bassins versant des barrages d'une urbanisation trop conséquente (ZFT Nord)

- » Concentrer l'urbanisation dans les localités situées le long des axes structurants des transport en commun, surtout le long des lignes ferroviaires
- » Limiter l'urbanisation dans les bassins versants des barrages de la Haute Sûre et de Nisramont en dehors des principaux villages (ZFT Nord)
- » Conserver la ceinture verte entre la Ville de Luxembourg et la région sud notamment à Steinfort. (ZFT Sud)





## Valoriser et renforcer la construction durable

### ○ **Recourir à des matériaux de construction locaux**

- » Développer la filière bois et la mettre en réseau des 2 côtés de la frontière.

*Pôles identifiés ZFT Nord : Gouvy, Clervaux et Redange*

*Pôles identifiés ZFT Sud : Virton, Etalle et Capellen*

- » Développer l'économie circulaire liée à la construction et la mettre en réseau des 2 côtés de la frontière.

*Pôles identifiés ZFT Nord : Wiltz, Bastogne.*

*Pôles identifiés ZFT Sud : Arlon, Virton, Athus et le pôle de développement européen*

### ○ **Promouvoir des formes d'urbanisation denses et mixtes**

- » Augmenter l'offre en logements en limitant la consommation foncière tout en assurant la qualité de vie et l'accès au logement pour tous
- » Revoir les typologies du bâti résidentiel et sortir du modèle 4 façades en s'appuyant sur les typologies bâties d'avant les années 1950

### ○ **Rénover le bâti existant**

- » Renforcer l'isolation thermique du bâti ancien tout en respectant les qualités architecturales
- » Procéder à des démolitions-reconstructions lorsque cela se justifie

### ○ **Valoriser les savoirs et connaissances locaux**

- » Promouvoir l'artisanat local comme l'ardoisière, la menuiserie
- » Promouvoir la formation en construction durable



Stratégies transfrontalières

# Services et équipements publics

## Services et équipements publics

### 3 axes stratégiques :

#### » Anticiper les besoins en services à la population

- Mettre en place une offre équilibrée en enseignement obligatoire
- Passer d'une concurrence commerciale exacerbée à une régulation plus durable et équilibrée
- Optimiser l'usage des équipements culturels et sportifs

#### » Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé

- Implémenter au niveau local l'accord-cadre de coopération santé du 29 mars 2023
- Favoriser un accès transfrontalier aux équipements hospitaliers
- Faire face à la pénurie du personnel en soins de santé

#### » Valoriser et mettre en réseau l'offre d'enseignement supérieur

- Renforcer l'offre de formation dans le secteur des soins de santé
- Accentuer les relations entre l'offre d'enseignement supérieur et les filières économiques
- Réfléchir au développement de l'offre de formations liées aux besoins des métiers futurs



## Anticiper les besoins en services à la population

- **Mettre en place une offre équilibrée en enseignement obligatoire**
  - » Coopérer en vue d'adapter l'offre scolaire obligatoire à l'évolution démographique compte tenu des flux transfrontaliers
- **Passer d'une concurrence commerciale exacerbée à une régulation plus durable et équilibrée**
  - » Redynamiser les divers centres-villes en y concentrant les commerces d'achats peu pondéreux dans des projets mixtes logements + commerce
  - » Intégrer les commerces d'achats courants dans les principaux villages pour minimiser l'usage de la voiture
- **Optimiser l'usage des équipements culturels et sportifs**
  - » Mutualiser les équipements et coopérer notamment lors de travaux de rénovation
  - » Promouvoir en transfrontalier les activités culturelles et les programmes culturels transfrontaliers



## Permettre une rencontre équilibrée de l'offre et de la demande en soins de santé

- **Implémenter au niveau local l'accord-cadre de coopération santé du 29 mars 2023**
  - » Mettre en place les coopérations entre les deux versants en s'appuyant sur le projet Interreg COSAN
- **Favoriser un accès transfrontalier aux équipements hospitaliers**
  - » Evaluer l'impact du futur Grand Hôpital à Houdemont sur l'accès aux soins hospitaliers pour les populations au Nord et Est de Bastogne et les solutions transfrontalières (*ZFT Nord*)
  - » Evaluer l'impact du futur Grand Hôpital à Habay sur l'accès aux soins hospitaliers pour les populations au Sud-Est d'Arlon et les solutions transfrontalières (*ZFT Sud*)
  - » Faire coopérer les équipes de médecine d'urgence
- **Faire face à la pénurie du personnel en soins de santé**
  - » Collaborer en vue de promouvoir les métiers de la santé auprès des jeunes
  - » Faire collaborer le Département santé (infirmiers, kinésithérapeutes, logopèdes) de la HERS à Libramont et le LTPS de Bascharage.



## Valoriser et mettre en réseau l'offre d'enseignement supérieur

- **Renforcer l'offre de formation dans le secteur des soins de santé**
  - » Développer des cours de langue adaptés aux professions de santé, notamment pour le personnel originaire des pays du Sud et de l'Est de l'Europe + du Maghreb
  - » Développer des stages transfrontaliers
- **Accentuer les relations entre l'offre d'enseignement supérieur et les filières économiques**
  - » Créer le cadre pour permettre des stages en entreprise transfrontaliers
  - » Intégrer des acteurs du milieu professionnel lors de la refonte des cursus
- **Réfléchir au développement de l'offre de formations liées aux besoins des métiers futurs**
  - » Partir des besoins du marché transfrontalier de l'emploi pour identifier les nouveaux créneaux méritant de déboucher sur de nouveaux cursus d'enseignement supérieur.



Stratégies transfrontalières  
**Mobilité**

## Mobilité

### » Rééquilibrer la répartition des parts modales

- Renforcer l'offre en transports en commun en transfrontalier
- Renforcer les modes actifs pour le first mile et le last mile
- Réduire les distances entre lieu de travail et lieu de résidence
- Renforcer l'intermodalité

### » Renforcer l'approche transfrontalière coordonnée des infrastructures

- Améliorer l'accès en covoiturage
- Renforcer et améliorer les infrastructures cyclables
- Gérer les flux transfrontaliers et améliorer les données y relatives









Stratégies transfrontalières

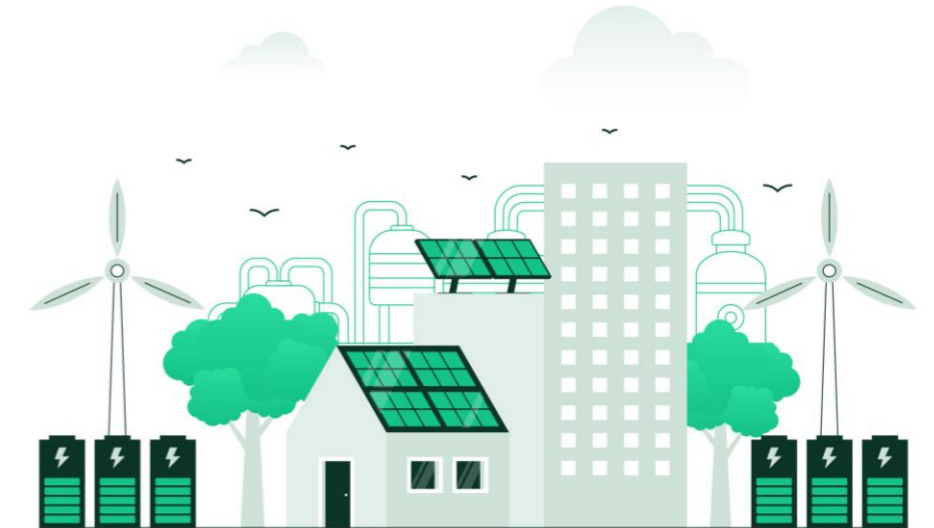
**Changement climatique,  
cycle de l'eau et  
biodiversité**

## Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité

### 1 axe stratégique :

#### » **Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone**

- Renforcer les couloirs écologiques
- Renforcer les énergies renouvelables
- Renaturer les rivières
- Compléter les études et outils et sensibiliser et impliquer les citoyens
- Se rapprocher de l'autonomie alimentaire



## Tendre vers la résilience du territoire et devenir une région neutre en carbone

### ○ Renforcer les couloirs écologiques

- » Renforcer les liaisons écologiques Est-Ouest s'appuyant sur les massifs forestiers, les cours d'eaux et cuestas
- » Atténuer l'effet barrière sur les principaux corridors écologiques liés à l'autoroute et à la N4

### ○ Renforcer les énergies renouvelables

- » Valoriser la biométhanisation, la biomasse, le solaire et l'éolien en transfrontalier
- » Augmenter les capacités de stockage de l'énergie

### ○ Renaturer les rivières

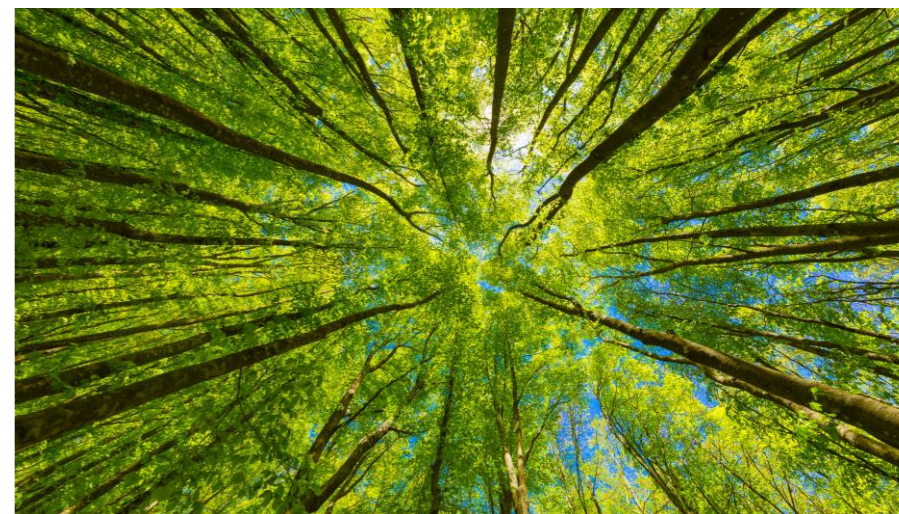
- » Créer des parcours didactiques et de sensibilisation
- » Eliminer les pessières en fond de vallée, aménager des zones d'immersion temporaire et reméandrer les cours d'eau trop rectilignes
- » Renaturer la vallée de la Chiers et son affluent la Messancy (*ZFT Sud*)

### ○ Compléter les études et outils et sensibiliser et impliquer les citoyens

- » Faire un inventaire, un monitoring des espèces protégées, Zones calmes, ...
- » Faciliter la solidarité dans la lutte contre la sécheresse notamment avec la réserve du Lac de la Haute-Sûre
- » Initier des coopératives citoyennes sur l'énergie

### ○ Se rapprocher de l'autonomie alimentaire

- » Diversifier la production agricole en développant le maraichage sur les bonnes terres du Gutland et de la Lorraine belge
- » Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande en produits alimentaires locaux (bio



Stratégies transfrontalières

**Economie régionale,  
locale et circulaire**

## Economie régionale, locale et circulaire

### 2 axes stratégiques

#### » Développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire

- Développer les logiques liées à l'économie circulaire
- Consolider les différentes filières liées à la transformation du bois
- Valoriser les ressources agricoles via les circuits courts
- Redynamiser l'activité économique dans les centralités
- Faciliter la mise en réseau des acteurs du monde économique et de la formation

#### » Fluidifier le marché de l'emploi transfrontalier (faire rencontrer l'offre et la demande)

- Renforcer les filières communes de formation professionnelle
- Sensibiliser et former aux métiers de demain
- Favoriser une accessibilité multimodale aux offres de formation et aux lieux d'emplois
- Renforcer la maîtrise des langues dans un contexte de plus en plus multiculturel



## Développer des chaînes de valeur à partir des ressources du territoire

### ○ Développer les logiques liées à l'économie circulaire

- » Renforcer Wiltz comme pôle d'excellence de l'économie circulaire (entreprises, centres de recherche...), et développer une synergie avec Bastogne. (ZFT Nord)
- » Travailler avec les arrondissements de Virton et d'Arlon où se trouvent des acteurs et des sites d'implantation potentiels (ZFT Sud)
- » Valoriser les déchets de construction
- » Créer une masse critique pour la récupération des déchets (construction etc)

### ○ Consolider les différentes filières liées à la transformation du bois

- » Miser sur la concentration des acteurs autour d'infrastructures déjà existantes (Pôle Bois de Gouvy pour la ZFT Nord et Scidus à Etalle pour la ZFT Sud)

### ○ Valoriser les ressources agricoles via les circuits courts

- » S'appuyer sur les ressources déjà développées grâce aux actions du projet Interreg FRUGAL et de certains GAL-LEADER

### ○ Redynamiser l'activité économique dans les centralités

- » Limiter le développement des commerces d'achats semi-courants peu pondéreux à une implantation en centre de ville ou de village à proximité d'une offre significative en transport en commun.
- » Développer, notamment à partir des friches, du foncier économique accessible pour les activités nuisantes

### ○ Faciliter la mise en réseau des acteurs du monde économique et de la formation

- » Développer un réseau de tiers-lieux dans les principales polarités
- » Faire collaborer les acteurs du cluster wallon Eco-Construction et du Wood cluster luxembourgeois présents dans les 2 ZFT





## Fluidifier le marché de l'emploi transfrontalier (faire rencontrer l'offre et la demande)

- **Renforcer les filières communes de formation professionnelle**
  - » Proposer, dans les établissements de part et d'autre de la frontière, une offre concertée en métiers du bois, en (électro-)mécanique...
- **Sensibiliser et former aux métiers de demain**
  - » Proposer une offre de formation aux métiers numériques et aux technologies vertes (énergie renouvelable, éco-construction...)
- **Favoriser une accessibilité multimodale aux offres de formation et aux lieux d'emplois**
  - » Concentrer les entreprises et lieux de formation, sur les sites à vocation économique situés à proximité des gares et autres axes bien desservis en transport en commun transfrontaliers  
*Lieux potentiels pour la ZFT Sud : Steinfort, Capellen, Arlon, Aubange, Pétange, Bascharage...*
- **Renforcer la maîtrise des langues dans un contexte de plus en plus multiculturel**
  - » Développer les cours de français, luxembourgeois et allemand langue étrangère
  - » Faire se rencontrer la jeunesse dans un cadre qui incite au multilinguisme (activités sportives, scolaires, culturelles, mouvements de jeunesse...)



Stratégies transfrontalières  
**Tourisme**

## Tourisme

### 2 axes stratégiques :

#### » Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques

- Développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel
- Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire
- Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclotourisme et à la randonnée

#### » Mettre en réseau les acteurs, faire la promotion commune et valoriser les ressources humaines du secteur

- Mettre en réseau les acteurs de la promotion touristique (ORT, Parcs naturels, maisons du tourisme)
- Ouvrir le tourisme du territoire des 2 ZFT au marché germanophone en profitant du volume de clientèle potentielle de proximité
- Consolider et diversifier l'offre en hébergement touristique



## Valoriser les ressources du territoire à des fins touristiques

### ○ Développer le tourisme vert autour de la rencontre avec le patrimoine naturel

- » Valoriser les massifs forestiers, les cours d'eaux, les plans d'eau et les anciennes mines et ardoisières
- » Remettre en valeur les vestiges de la technique de l'abissage dans les fonds de vallée

### ○ Intégrer l'offre touristique autour du patrimoine culturel et d'histoire

- » Valoriser les vestiges de la civilisation romaine notamment le long des voies Reims-Trèves, Tongres-Metz et Reims-Cologne
- » Valoriser le patrimoine commun du Duché de Luxembourg (châteaux, villes...)
- » Valoriser les sites liés aux 2 guerres mondiales en s'appuyant sur Land of memory
- » Valoriser le patrimoine protoindustriel et industriel commun (tannerie et ardoisière)
- » Valoriser l'histoire des voies de communication (voies romaines, malle poste, canal Ourthe-Sûre, chemins de fer...)

### ○ Développer et valoriser les infrastructures dédiées au cyclotourisme et à la randonnée

- » Poursuivre le développement des pistes cyclables
- » Dupliquer le succès de la Vennbahn sur EUROVELO 5 et interconnecter les deux itinéraires
- » Etendre le réseau de points nœuds en vue de couvrir tout le territoire
- » Dupliquer l'Escapardenne Trail plus au Sud (p. ex. de la Basse Semois et Haute et moyenne Sûre)



## Mettre en réseau les acteurs, faire la promotion commune et valoriser les ressources humaines du secteur

- **Mettre en réseau les acteurs de la promotion touristique (ORT, Parcs naturels, maisons du tourisme)**
  - » Renforcer les dynamiques liées à la marque Ardenne
  - » Assurer la promotion en vis-à-vis (Houffalize-Troisvierges, Bastogne-Wiltz, Martelange-Esch-sur-Sûre, Attert-Beckerich pour la ZFT Nord et Arlon-Steinfort pour la ZFT Sud)
  - » Favoriser les liens entre les attractions de même type
  - » Développer des itinéraires thématiques transfrontaliers
  
- **Ouvrir le tourisme du territoire des 2 ZFT au marché germanophone en profitant du volume de clientèle potentielle de proximité**
  - » Assurer une promotion commune sur les marchés de l'ouest de l'Allemagne
  - » Démarcher avec WALLEX et Luxembourg Trade & Invest les grands opérateurs allemands du secteur touristique (chaînes hôtelières, chaînes exploitant des parcs d'attractions...)
  
- **Consolider et diversifier l'offre en hébergement touristique**
  - » Développer les logements insolites, les aires de bivouac
  - » Moderniser l'offre d'hébergement, tenant compte des standards actuels et du défi énergétique



Zones fonctionnelles transfrontalières  
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

# Questions & réponses

## Questions & réponses

- » Avez-vous des réactions par rapport aux axes stratégiques ?
- » Quels sont les axes opérationnels à prioriser selon vous ?
- » Y a-t-il des axes opérationnels qui selon vous ne devraient pas être retenus et pourquoi ?
- » Avez-vous des idées de projets de coopération transfrontalière ?



Zones fonctionnelles transfrontalières  
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

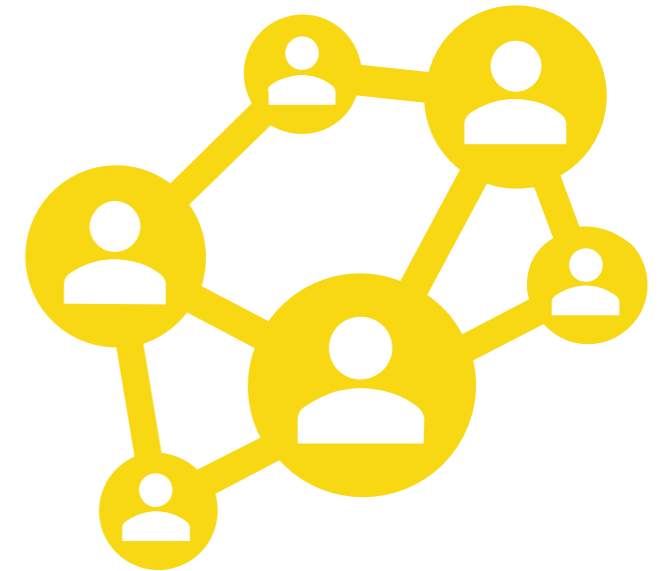
# Présentation des modèles de gouvernance et discussion



Modèles de gouvernance  
**Principes**

## Gouvernance locale à mettre en place

- » La gouvernance locale à mettre en place pour bénéficier des fonds FEDER de 5,1 et de 4,15 millions d'Euro alloués aux deux Zones Fonctionnelles Transfrontalières Nord et Sud Wallonie-Luxembourg au cours de la Programmation 2021-2027 implique :
- Une **structure de gestion des Fonds FEDER** (commune aux deux ZFT)
  - Pour chaque ZFT :
    - Un **organe décisionnel**
    - Une **convention à signer entre la structure de gestion et le GECT - Autorité de gestion Programmes Interreg Grande Région** concernant la mise en place et mise en œuvre de la ZFT



## Convention à signer entre la structure de gestion et le GECT - Autorité de gestion Programmes Interreg Grande Région



» Cette convention concerne

- l'objet et la durée d'application de la convention (art. 1) (date de début : à définir ; si possible au + tard fin du 1er trimestre 2024 / date de fin : 31/12/2028)
- Le périmètre de la zone fonctionnelle (art. 2)
- Le **document stratégique de la zone fonctionnelle** (art. 3) (annexé à la convention, il fait partie intégrante de celle-ci. Tout projet approuvé doit servir à la mise en œuvre de cette stratégie)
- La **désignation et les missions de la structure de gestion et de la structure décisionnelle de la zone fonctionnelle** (art. 4 et 5)
- Les missions des organes centralisés et décentralisés du Programme (art. 6) : Autorité de gestion, Secrétariat conjoint et Points de contact
- L'**allocation FEDER** (art. 7) par tranche (50% du montant dès la signature puis évaluation à mi-parcours en 2025 avec révision possible du montant accordé)
- Les **modalités administratives et financières de mise en œuvre** (art. 8) dont celles liées aux indicateurs de réalisation et de résultat, au reporting relatif aux infos financières (4 fois/an) et aux indicateurs de réalisation (2x/an) ainsi qu'au COMAC
- Le **plan de communication** (art. 9)
- Des dispositions diverses (art. 10 à 12) : Modification - Litiges - Clause attributive de juridiction - Nullité

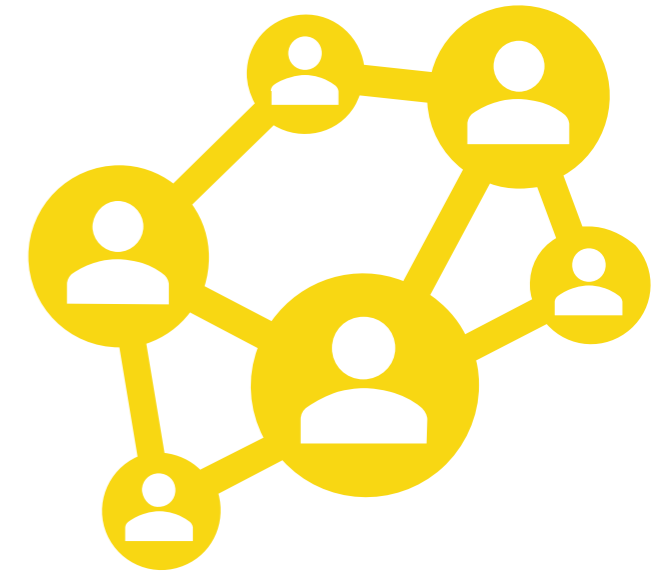
## Missions de la structure de gestion

- » Les **missions de la structure de gestion de la zone fonctionnelle** (art. 5.a) consistent en :
- l'objet et la durée d'application de la convention (art. 1) (date de début : à définir ; si possible au + tard fin du 1er trimestre 2024 / date de fin : 31/12/2028)
  - Coordination stratégique et administrative de la ZFT
  - Interlocuteur unique pour le compte de la zone à l'égard de l'Autorité de gestion du Programme ;
  - Définition des **modalités liées à la procédure de dépôt et de sélection des projets**
  - Définition des **critères de sélection applicables aux projets**, en + de ceux généraux du programme
  - Elaboration d'un **plan de communication** pour l'ensemble de la zone
  - **Soutien proactif au développement de projets** contribuant à la mise en œuvre de la stratégie
  - Analyse de la **recevabilité et instruction sur le fond des projets** et communication du résultat au Secrétariat conjoint
  - Suivi trimestriel et semestriel des indicateurs du programme (+ **définition d'indicateurs propres à la ZFT**)
  - Assurer la **gestion du projet** « Gestion de la zone » conformément aux règles du programme
  - Préparation des **décisions concernant la sélection des projets à soumettre à la structure décisionnelle**
  - Préparation des **décisions d'attribution FEDER pour l'Autorité de gestion**
  - Organisation, préparation et suivi du Comité d'accompagnement (COMAC) annuel commun à tous les projets de la zone
  - Instruction des demandes de modification majeures déposées par les projets sur le fond, et communication du résultat au Secrétariat conjoint du programme



## Structure de gestion unique aux deux ZFT

- » **Charge de travail estimée** par l'autorité de gestion à environ **1 ETP par ZFT**
- » Sa charge de travail va s'étaler entre le dépôt du projet « Gestion de la zone » **dès la convention signée** et **au plus tôt la fin du 1er trimestre 2029** (possibilité de couvrir aussi des frais liés à la préparation du projet comme pour les autres projets Interreg)
- » Le **projet « Gestion de la zone » de chaque ZFT** devra inclure des **frais de communication** dont ceux liés au lancement officiel des travaux de la ZFT dès la convention signée
- » Le **projet « Gestion de la zone »** peut bénéficier d'un **financement FEDER allant jusqu'à maximum 80%** sachant que le financement FEDER moyen pour l'ensemble des projets d'une ZFT doit s'élever à 60% ; le solde (entre 20 et 40%) sera pris en charge à part égale par le DATER et WBI
- » Les **financements FEDER demandés par la structure de gestion** seront **à répartir entre les deux ZFT au prorata du montant global** (5,1 vs 4,15 millions d'€, soit 55%/45%)
- » **Décision du Comité de pilotage de l'étude en cours** (DATER - WBI/RW) de **solliciter IDELUX - Département Stratégie territoriale** en vue d'**héberger** chez eux à Arlon la **structure de gestion** ; celle-ci a confirmé son intérêt pour la mission. Les modalités de l'accord sont en discussion entre IDELUX et le Comité de pilotage de l'étude (en vue d'une décision formelle).
- » Nécessité pour la structure de gestion retenue d'**éviter les situations de juge et partie.**



## Organisation envisagée chez IDELUX, en cas de prise en charge de la gestion des ZFT



» Afin d'**éviter toute confusion entre la Structure de gestion des 2 ZFT et le rôle potentiel d'autres directions de l'intercommunales en tant que partenaire de projet de projets dans le cadre des ZFT :**

- La **direction Stratégie Territoriale** de l'**intercommunale IDELUX Développement** assurerait la **mission de Structure de gestion commune aux 2 ZFT** (IDELUX jouant jadis ce rôle jusqu'à Interreg IIIa SaarLorLux+)
  - 2 (à 3) personnes du **service Stratégie Territoriale** seraient affectées à la mission à des taux d'affectation à définir. En dehors du projet « Gestion de la zone », l'équipe ne participera pas comme partenaire financier ou méthodologique aux projets déposés dans le cadre des 2 ZFT
  - Ces personnes pourraient toutefois être partenaires de projets déposés dans les appels à projets « classiques », couvrant les Priorités 1, 2 et 4 du Programme de Coopération Interreg VI A GR
  - Les **autres services et autres intercommunales du Groupe IDELUX** (cf. service Prospection et Animation économique, les intercommunales. IDELUX Projets publics, IDELUX Eau, IDELUX Environnement...) ne seront **nullement impliqués dans la mission de structure de gestion.**
- ⇒ Ceux-ci pourront être de potentiels partenaires de projets dans le cadre des 2 ZFT. Dans ce cas, ils bénéficieront de l'accompagnement de la structure de gestion au même titre que les autres potentiels porteurs de projet
- ⇒ Les Structures de gestion des autres ZFT sont dans une situation assez similaire

## Missions de la structure décisionnelle

- » Les **missions de la structure décisionnelle de la zone fonctionnelle** (art. 5.b) consistent en :
- Cette structure doit statuer sur :
    - les **modalités** liées à la **procédure de dépôt et de sélection des projets**
    - les **critères de sélection applicables aux projets**
    - le **plan de communication de la zone**
    - la **sélection de projets proposés à la décision**
    - le **taux de cofinancement FEDER par projet** (cf. moyenne globale de 60% sur l'ensemble des projets de chaque ZFT)
    - les **modifications majeures proposées par les projets**
    - les **clôtures des projets approuvés** sur base des règles du programme
  - Cette structure doit se doter :
    - Un **Règlement d'ordre intérieur** (mode de désignation des membres, durée du mandat, remplacement en cours de mandat, quorum nécessaire pour statuer, suppléants éventuels, procurations, présentiel / virtuel, autres organes à prévoir en plus de la structure décisionnelle - assemblée générale avec les 45/44 communes, groupes de travail thématique...)

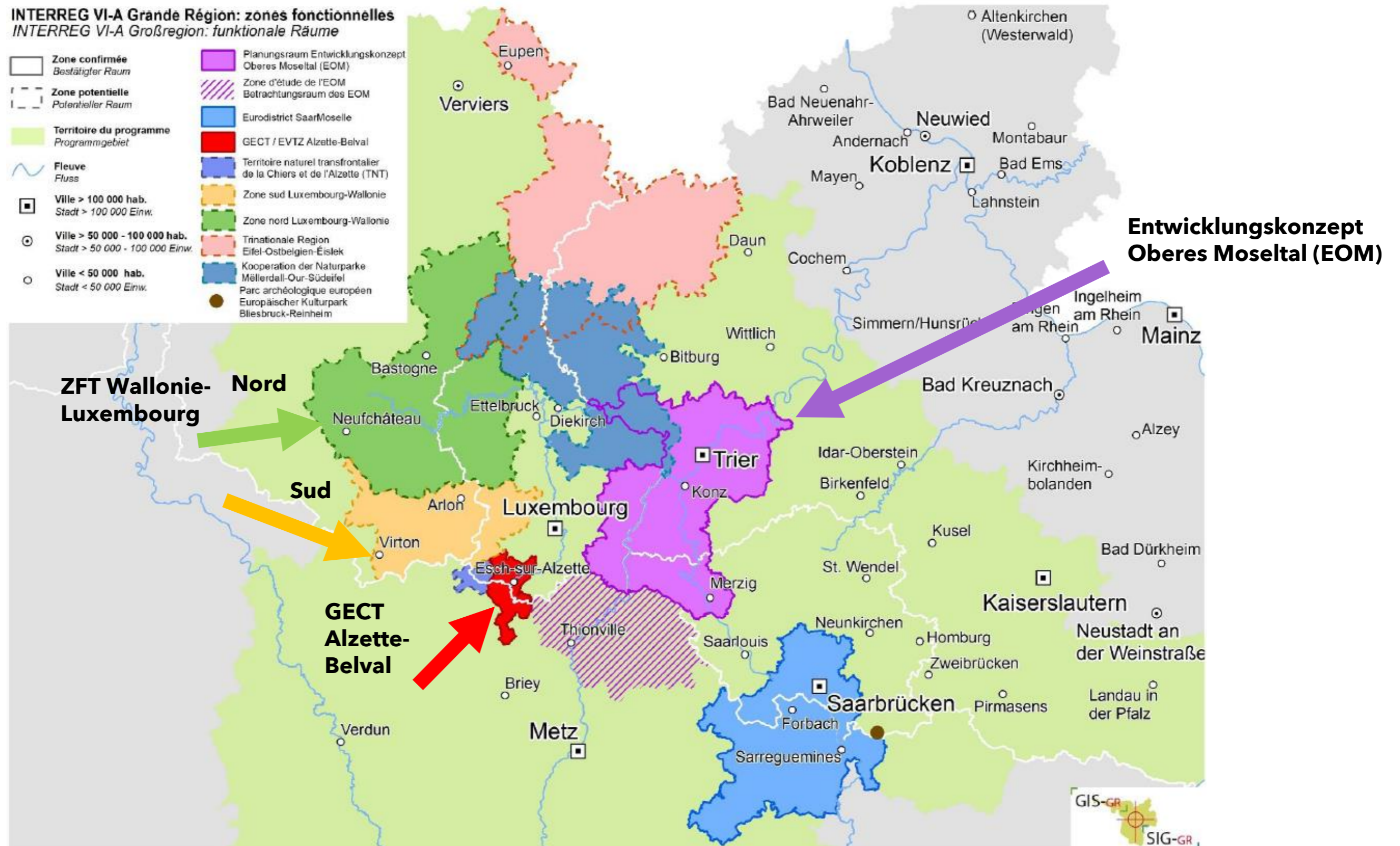


Modèles de gouvernance  
**Comparaison**  
**avec d'autres ZFT**



## Comparaison des 2 ZFT Luxembourg-Wallonie avec d'autres ZFT

- » ZFT ayant déjà signé une Convention avec le GECT Autorité de gestion et s'appuyant sur une structure de gestion et une stratégie préexistantes : le GECT Alzette-Belval (FR-LU) et l'Entwicklungs-konzept Oberes Moseltal (DE-LU)



» Comparaison pour ce qui concerne :

- La date de création de la structure, la superficie et le volume de population de leur territoire
- Les effectifs au sein de la structure de gestion (dont ceux financés au titre de la ZFT)
- La composition de la structure décisionnelle de chaque ZFT

ZFT	ZFT Wallonie-Luxembourg			GECT Alzette-Belval	E.O.M. (Entwicklungs-konzept Oberes Moseltal)
	ZFT Nord	ZFT Sud	Total des 2 ZFT		
<b>Date de création</b>	fin 2023 / début 2024			Mars 2013	1 <sup>ère</sup> étude initiée en 2016 et finalisée en 2018
<b>Population</b>					
GD Luxembourg	47.140	64.470	111.610	79.132	68.368
Wallonie	87.744	82.081	169.825		
Lorraine				29.402	
Rhénanie-Palatinat					256.207
Sarre					50.525
<b>Total</b>	<b>134.884</b>	<b>146.551</b>	<b>281.435</b>	<b>108.534</b>	<b>375.100</b>
<b>Rythme de la croissance démographique</b>	<b>+++ LU &amp; +++ BE</b>	<b>+++ LU &amp; ++ BE</b>	<b>+++ LU &amp; ++ BE</b>	<b>++ LU &amp; + FR</b>	<b>++ LU &amp; + DE</b>
<b>Superficie</b>					
GD Luxembourg	649,7	185,8	835,5	74,7	469,4
Wallonie	541,7	1.474,2	2.015,9		
Lorraine				72,9	
Rhénanie-Palatinat					1.026,4
Sarre					261,9
<b>Total</b>	<b>1.191,4</b>	<b>1.660,0</b>	<b>2.851,4</b>	<b>147,6</b>	<b>1.757,7</b>
<b>Montant de la contribution FEDER pour la ZFT (en millions d'€)</b>	<b>5,10</b>	<b>4,15</b>	<b>9,25</b>	<b>5,50</b>	<b>6,83</b>
<b>Siège de la ZFT</b>	<b>Intercommunale IDELUX à Arlon (BE) (à confirmer)</b>			Site de Micheville à Audun-le-Tiche (FR)	Fédération des Associations Viticoles à Grevenmacher (LU)
<b>Effectifs du personnel de la structure de gestion</b>	<b>environ 2 ETP pour les 2 ZFT</b>			0,6 ETP pour la ZFT	0,85 ETP pour la ZFT

Au sens de la convention de la ZFT, la **structure décisionnelle** du GECT Alzette Belval est l'**Assemblée Générale**

**Caractéristiques :**

- » **Composition paritaire** (8 FR & 8 LU)
- » **Composition mixte** : 2 x 4 représentants locaux (LU : 4 communes / FR : 4 pour la Communauté de communes) et 2 x 4 représentants des niveaux supérieurs (FR : CD54, CD57, Région & Préfecture de Région / LU : 4 ministres)

zone fonctionnelle INTERREG | le GECT recrute ! | Actualités – Presse | Contactez-nous |

Le GECT Alzette Belval ? | Un territoire qui change ... | ... pour faire l'agglomération | ... pour vous ! | avec le soutien des fonds européens

**les instances décisionnelles**

Accueil » Le gect Alzette Belval ? » Les Instances décisionnelles

### Exécutif restreint

<p><b>Marie-Josée VIDAL</b> MEA – Etat luxembourgeois 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente</p> 	<p><b>Philippe DESCHAMPS</b> Sous-Préfet de Thionville Président du GECT Alzette Belval</p> 	<p><b>Pierre-Marc KNAFF</b> Echevin Ville d'Esch-sur-Alzette Vice-Président</p> 
		<p><b>Daniel CIMARELLI</b> Vice-Président CCPHVA Vice-Président</p> 

### Bureau du GECT

<p><b>Philippe DESCHAMPS (État)</b> <b>Daniel CIMARELLI (CCPHVA)</b> <b>Véronique GUILLOTIN (Grand Est)</b> <b>Vincent HAMEN (CD54)</b> <b>Gilbert SCHUH (CD57)</b> Membres titulaires</p> 	<p><b>Marie-Josée VIDAL (Etat)</b> <b>Pierre-Marc KNAFF (Esch-sur-Alzette)</b> <b>Franca ROMEO (Sanem)</b> <b>Paul WEIMERSKIRCH (Schifflange)</b> <b>Anouk BOEVER-THILL (Mondercange)</b> Membres titulaires</p> 
--	--

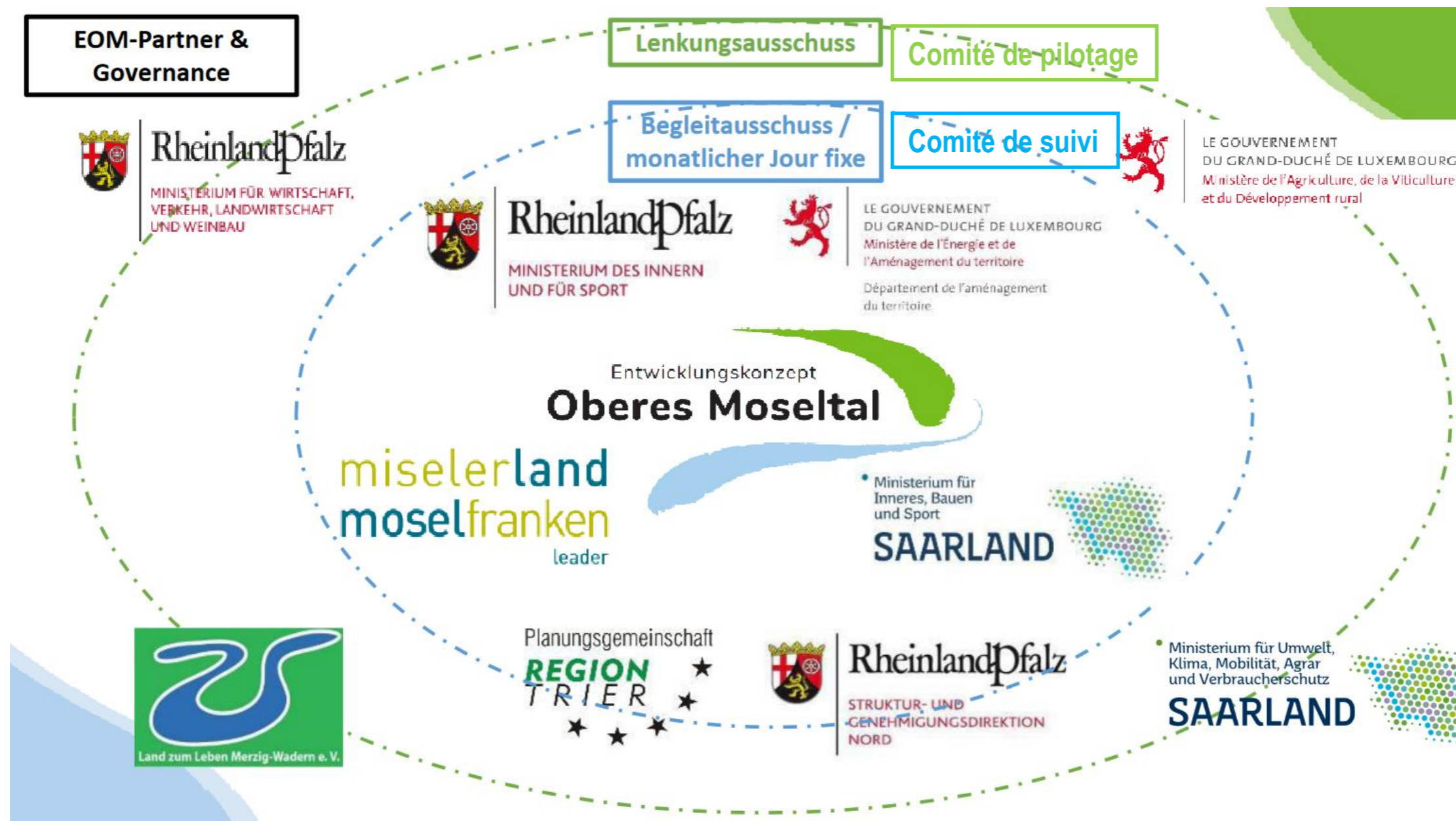
### Assemblée Générale du GECT

<p>Philippe DESCHAMPS (<i>Richard-Daniel BOISSON</i>) (État) Viviane FATTORELLI (<i>Gilles DESTREMONT</i>) (CCPHVA) Sébastien REHIBI (<i>Claude BOCEK</i>) (CCPHVA) Patrick RISSER (<i>Antoine FALCHI</i>) (CCPHVA) Daniel CIMARELLI (<i>Stephan BRUSCO</i>) (CCPHVA) Véronique GUILLOTIN (<i>Brigitte TORLOTING</i>) (Région Grand Est) Vincent HAMEN (<i>Annie SILVESTRI</i>) (CD54) Gilbert SCHUH (<i>Alexandra REBSTOCK</i>) (CD57)</p> 	<p>Pierre-Marc KNAFF (<i>Daliah SCHOLL</i>) (Esch-sur-Alzette) Anouk BOEVER-THILL (<i>Jeannot FÜRPASS</i>) (Mondercange) Simone ASSELBORN-BINTZ (<i>Franca ROMEO</i>) (Sanem) Paul WEIMERSKIRCH (<i>Albert KALMES</i>) (Schifflange) Claude TURMES (<i>Marie-Josée VIDAL</i>) (Etat) Corinne CAHEN (<i>Jean-Claude FELTEN</i>) (Etat) Taina BOFFERDING (<i>Pol HENROTTE</i>) (Etat) Yuriko BACKES (<i>Jean-Marie HAENSEL</i>) (Etat)</p> 
---	--

Au sens de la convention de la ZFT, la **structure décisionnelle** de l'**Entwicklungskonzept Oberes Moseltal** est le **Comité de pilotage (Lenkungsausschuss)**

**Caractéristiques :**

- » **Composition non paritaire** (5 RLP + 3 LU + 3 SL)
- » **Composition mixte** : représentants des acteurs locaux (LU et RLP : chacun des deux GAL LEADER + SL : Kreis Merzig-Wadern) et représentants des niveaux supérieurs (des ministères en LU, RLP et SL + la Planungsgemeinschaft Region Trier)



Modèles de gouvernance

**ZFT Luxembourg-Wallonie**

## Pistes relatives à la composition de la structure décisionnelle de chacune des 2 ZFT Luxembourg-Wallonie

» **Suggestion** de 3 principes de base :



- Comme pour le GECT Alzette-Belval et EOM : **composition mixte avec représentants locaux + représentants des niveaux de pouvoir supérieurs** (DATER + WBI et les 2 Ministres-présidents) vu leur implication dans le cofinancement de la structure de gestion
- Comme pour l'EOM, **privilégier une structure décisionnelle n'intégrant qu'un nombre limité de représentants des acteurs locaux vu le grand nombre de communes des 2 ZFT Wallonie-Luxembourg** (20 en RW - bientôt 19 (12 Nord + 8 Sud) et 25 depuis le 01/09/23 au LU (17 Nord et 8 Sud) et vu que beaucoup de ces communes ne sont pas frontalières (Choisir une **structure décisionnelle** plutôt **de type Comité de pilotage** que de type Assemblée générale)
- Comme pour le GECT Alzette Belval : avoir une **composition paritaire** (même nombre de représentants du LU et de la RW)



## Composition de la structure décisionnelle de chacune des 2 ZFT Luxembourg-Wallonie

» **Proposition** du **comité de pilotage de l'étude** (DATER / WBI + cabinet des 2 ministres-présidents RW et FWB) :

- **Chaque structure décisionnelle** serait composée **pour chaque versant** (LU et RW) de **5 personnes** réparties de la façon suivante :

- 1 représentant du DATER  / du Cabinet du ministre-président RW 
- 3 représentants des communes côté LU  et côté RW   
Ces représentants des communes sont choisis via appel à candidature et tirage au sort en cas de candidats surnuméraires, avec rotation dans le temps de chaque côté.
- 1 représentant d'une structure intercommunale côté LU  et côté RW   
Ces représentants sont choisis via appel à candidature et tirage au sort en cas de candidats surnuméraires, avec rotation dans le temps de chaque côté + retrait temporaire en cas de juge et partie.

## Structure de gestion commune

- » 1,5 à 2 ETP
- » Cellule basée chez IDELUX à Arlon (à confirmer)
- » Financement : 60% FEDER et solde réparti entre DATER et WBI

### ZFT Nord

10 membres dont  
5   
5   
5 

### ZFT Sud

10 membres dont  
5   
5   
5 

## Structures décisionnelles

## Financement

Taux moyen de financement  
FEDER des projets : 60%

Taux moyen de financement  
FEDER des projets : 60%

Budget FEDER alloué aux  
projets :  
5,1 millions d'€ - quote part  
FEDER du financement de la  
structure de gestion (55%)

Budget FEDER alloué aux  
projets :  
4,15 millions d'€ - quote part  
FEDER du financement de la  
structure de gestion (45%)



## Précisions quant aux projets qui visent à couvrir l'ensemble des 2 ZFT

- » Même si la structure de gestion (basée chez IDELUX) sera commune aux 2 ZFT, c'est la **structure décisionnelle propre à chaque ZFT** qui **allouera** les **moyens aux projets qu'elle sélectionnera**
- » **Si le partenariat d'un projet veut couvrir à la fois la ZFT Nord et la ZFT Sud**, il est recommandé de :
  - **Déposer 1 seul projet dans la ZFT** où la **majorité des actions** sont **susceptibles de se réaliser** et où sont **localisés la plupart des acteurs impliqués**
  - **Attribuer** par la structure décisionnelle de cette ZFT l'**ensemble du financement au départ du budget spécifique** à cette ZFT (en concertation avec la structure décisionnelle de l'autre ZFT)
- » Il n'est **pas interdit de déposer 2 projets (un dans chaque ZFT)** mais cela impliquera de **réaliser 2 fois** un **travail** assez similaire dans chaque ZFT au niveau **administratif tout au long du projet**

## Pérennisation à moyen/long terme des deux ZFT

- » Au-delà de l'actuel programme Interreg Grande Région 2021-2027, **volonté** des **autorités d'Interreg Grande Région** de **pérenniser dans la durée les différentes ZFT** (leur réserver un budget propre à nouveau lors de la prochaine programmation 2028-2034)
- » Vu les budgets alloués aux ZFT, **possibilité à moyen terme** de **donner** une **personnalité juridique propre à la structure de gestion**
- » **2 Formes possibles** pour une **structure de coopération transfrontalière** : **GECT** (Groupement Européen de Coopération Transfrontalière) ou **GBCT** (Groupement BENELUX de Coopération Transfrontalière)
- » Entre les 2 programmations, la structure de gestion devra a priori préparer une **nouvelle stratégie** et **favoriser le réseautage transfrontalier entre acteurs** afin de **faire émerger de nouveaux projets** qui seront **cofinancés par le FEDER** lors de la **programmation suivante**. Comment ce travail pourrait-il être assumé ? D'ici fin 2028, la question nécessite une réponse.



## Deux personnalités juridiques propres possible à moyen terme

- » Les **GECT** et **GBCT** impliquent la **rédaction de statuts assez semblables** (la formule GBCT est un peu plus souple sur des points de détail)
- » Si l'on opte pour un statut **GBCT**, l'**élaboration des statuts** est un **travail que peut assumer gratuitement le Secrétariat Général du BENELUX** (travail estimé à entre 4 et 6 semaines par eux)
- » Si l'on opte pour un statut **GECT**, **nécessité de recourir à un bureau d'avocat spécialisé**
- » Selon le **SG du BENELUX**, **possibilité de les solliciter en vue de créer un GBCT et d'opter en dernière minute pour un GECT**
- » La **convention Interreg** et le **ROI à adopter** d'ici peu **dans chacune des deux ZFT** nécessitent de **trancher** beaucoup des **points à traiter dans l'élaboration des statuts d'un GBCT / GECT**
- » L'**adoption** d'un tel statut nécessite un **long processus de signature par chaque partie concernée par la structure et par 1 autorité de tutelle nationale**



**Liste des chantiers prioritaires à initier dès la mission actuelle finie par la Structure de gestion commune aux 2 ZFT et par la structure décisionnelle propre à chaque ZFT**

- » **Composer la structure décisionnelle** et **désigner en son sein président et vice-président**
- » **Signer la convention avec le GECT - Autorité de gestion**
- » **Estimer le budget nécessaire à la structure de gestion, le répartir entre les 2 ZFT et déposer un projet « Gestion de la zone » pour chaque ZFT** sur JEMS
- » **Définir la façon** dont les **projets INTERREG propres aux deux ZFT seront sélectionnés** (sélection en continu ou par appel à projets à des dates à fixer dans la convention) et **lancer les éventuels appels**
- » **Créer** pour ce faire des **pages internet spécifiques aux deux ZFT**
- » **Préparer un plan de communication** et **le faire valider par la structure décisionnelle**
- » **Organiser une manifestation de lancement commune aux deux ZFT** en conviant les **différents acteurs impliqués**
- » **Faciliter la mise en réseau des acteurs** pour faire **émerger au plus vite les projets** et **aider les porteurs de projets** pour introduire ceux-ci dans les règles de l'art sur JEMS



Zones fonctionnelles transfrontalières  
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

# Discussion sur les modèles de gouvernance

## Questionnements

- » Avez-vous des réactions ?
- » Êtes-vous d'accord avec ce qui a été retenu par le comité de pilotage ?
- » Avez-vous des remarques par rapport à la structure décisionnelle proposée ?
- » ...



Zones fonctionnelles transfrontalières  
Luxembourg-Wallonie Nord et Sud

**Conclusion et fin de  
l'atelier**